

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 janvier 2016

Président : M. SALLET Jacques, Maire

Secrétaire de Séance : M. VÉLON Guillaume

Présents : MM. SALLET Jacques – CAVILLON Hervé – CHUNIAUD Roland – TATON Pascal – JOLY Christian – VÉLON Guillaume – RIONET Alexandre

Mmes PACCOUD Karine – PERRETANT Delphine – JOUVENT Claire – JOSSERAND Yolande – LETOURNEAU Adeline – BOYER Frédérique – DUFOUR Martine

Excusé :

Absent : M. FAVRE Romain

Le Conseil Municipal a :

- Accepté de mettre à l'ordre du jour un sujet non évoqué sur la convocation et de le traiter en début de séance : l'établissement d'un contrat de droit public à Émilie RIONET

- Autorisé à l'unanimité M. le Maire à établir un contrat de droit public de 5 h hebdomadaires à Mme RIONET Émilie, avec un effet rétroactif au 01/09/2015 jusqu'au 31/08/2016, son contrat aidé CUI-CAE ayant été refusé par l'ASP (Alexandre RIONET, époux d'Émilie RIONET, a quitté la salle et n'a pas pris part au vote).

- Fixé le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

- Décidé de reconduire la convention d'occupation provisoire précaire avec Mme Patricia PERNET pour les parcelles D 24 et D 44 (en partie) « Les Fontaines » d'une superficie d'environ 1 Ha 65ca ;

- Accepté à l'unanimité d'annuler la délibération du 08/10/2015 et la convention afférente jugée illégale par le contrôle de légalité de la Préfecture. Celle-ci autorisait M. BOUTON Jean-Luc à modifier le tracé du chemin des Rutets ;

- Approuvé à l'unanimité la mise à disposition de la salle des fêtes pour la chorale intercommunale « Chœur Bressan » le 4 juin prochain et également pour la restitution du projet culturel PÉTREK du 26 juin au 3 juillet 2016 ;

- Accepté à l'unanimité de fixer à 100 € chacune des locations de la salle des Fêtes par l'Amicale de Lescheroux, leur salle communale étant toujours en cours de réaménagement. Celles-ci seront majorées des frais de chauffage.

- Autorisé la gratuité de la salle des Fêtes pour l'assemblée générale de l'ADMR, association cantonale. Le vin d'honneur qui la clôturera sera offert par la municipalité ;

- Été informé des entrées d'eau dans la cuve à fioul de la salle des Fêtes. Dans l'immédiat, le plombier a installé une crépine flottante ;

- Décidé à l'unanimité de louer à M. LECONTE John, le logement situé à l'étage de l'ancienne Poste, et ce à compter du 01/02/2016. Il lui sera réclamé une caution égale à un mois de loyer et payable à l'entrée dans les locaux ;

- Pris note de l'autorisation de l'exploitant de la parcelle, M. MAÎTREPIERRE Jacques, pour pénétrer sur son terrain pour la réalisation des sondages en vue de la réalisation d'un bassin de rétention. Diverses propositions d'aménagement ont été présentées en vue de limiter les inondations du lotissement. Chacune d'elles fera l'objet d'une étude approfondie.

- Été informé de l'état d'avancement des études pour la réalisation du PLU ;

- Demandé à SEMCODA de revoir le découpage des parcelles, plus particulièrement l'espace vert et le chemin piétonnier, au futur lotissement « Le Pré Roy » pour désenclaver le bâti existant à l'Est, et de prévoir dans le règlement du lotissement, un puits perdu pour les eaux pluviales alors que rien n'a été envisagé pour l'instant ;

- Pris note du compte-rendu de la commission Ressources Humaines qui s'est réunie pour faire un point général sur les missions des employés communaux et leur façon de servir ;

- Donnée un avis favorable au projet de réhabilitation énergétique des logements de l'ancienne cure. Un diagnostic a déjà été effectué gratuitement par Hélianthe avec des pistes d'aménagement chiffrées. Ces travaux sont pour une bonne partie subventionables par la Région (via CAP 3 B dans le cadre du CDDRA) et par l'État (DETR). Pour coordonner ces travaux, il sera fait appel à un maître d'œuvre.

- Pris connaissance d'un projet de convention prévoyant les conditions de collaboration avec le CAUE avec une première contribution générale de 2 205 € et une somme de 940 € par an pendant toute la durée de la sollicitation du CAUE. L'Atelier du Triangle sollicité pour l'étude du PLU propose les mêmes services. Les élus décident d'attendre les propositions de l'Atelier du Triangle avant de se positionner sur la convention du CAUE ;

- Été informé de la proposition de Mme Lisette DUPUPET qui souhaite mettre son bien en vente à la Commune et en viager. Les élus devront se prononcer sur la suite à donner à cette proposition ;

- Été avisé du souhait de Mme JOLY, propriétaire de l'épicerie locale, de faire valoir ses droits à la retraite à partir de 2016. Les élus auront à se prononcer sur les conséquences de la fermeture de ce commerce multi-services. Il a été décidé de créer un groupe de travail qui étudiera toutes les possibilités qui pourraient s'offrir.

- Pris connaissance d'informations diverses, à savoir :

. du niveau légal de la population actuelle au 01/01/2016, soit 747 habitants ;

. du dépôt de dossiers de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) par M. et Mme FLÉCHON Serge et Nadine, Mme DUPUPET Élise ;

. de la notification relative à l'octroi d'une allocation personnalisée d'autonomie concernant : Mmes MARGUIN Jeanne, FAUSSURIER Suzanne, CARPENTIER Hildegard ;

. du passage le 5 avril prochain à la TNT Haute Définition ;
. de la notification d'une plaquette des chiffres-clés 2015-2016 du département de l'Ain que l'observatoire économique de la Chambre de commerce et d'industrie vient de publier ;

. de diverses invitations, soit :

- Le 4 février à Interexpo au lancement de la belle rencontre dans le cadre de la soirée des Bressans de l'année ;
- Le 27 janvier à la salle multimédia de Foissiat par la compagnie de Brigade de Gendarmerie de l'Ain ;
- Le 26 janvier au Théâtre à Bourg-en-Bresse par l'AIDS pour découvrir avec les entreprises, les collectivités et les acteurs de l'insertion, et quels sont les partenariats dans l'Ain ;
- Le 27 janvier à la salle du Vox avec Stéphane LABRANCHE, chercheur sur la transition énergétique à l'épreuve de la société ;
- Le 5 février à l'Amphithéâtre à Bourg-en-Bresse sur une conférence-dédicace avec Olivier Nouaillas, journaliste à l'hebdomadaire « La Vie » ;
- Le 8 février à Bourg-en-Bresse et Treffort par le FIB 01 pour la visite de bâtiments publics en bois ;
- Le 11 février à l'Espace de la Carronnière à St-Trivier-de-Courtes par l'AGLCA (Agence pour la Gestion, la Laison et le Conseil aux Associations) à une formation pour les bénévoles d'association ;
- Le dimanche 24 janvier à St-Jean par l'AP3M à une réunion du Conseil d'Administration.